



FICHE DE RENSEIGNEMENT

SAISON 2023/2024

A.S. BOZEL

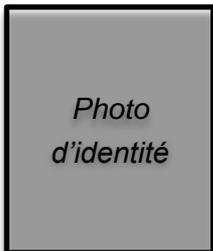
300, route du Chevelu

73350 BOZEL

N° Affiliation : 519473

Agr. Min. : 73.5.9.91

RENSEIGNEMENTS DU JOUEUR



NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : le à

Adresse :

.....

Code postal : VILLE :

Taille vêtement : Pointure :

Allergies ou maladies particulières :

RENSEIGNEMENTS DES PARENTS

PERE

Nom :

Prénom :

Profession :

N° téléphone :

Adresse (si différente du joueur) :

.....

.....

E-mail :

MERE

Nom :

Prénom :

Profession :

N° téléphone :

Adresse (si différente du joueur) :

.....

.....

E-mail :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mme, M., autorise mon fils / ma fille (*raier la mention inutile*) à pratiquer le football au sein de l'Association Sportive de Bozel Football (entraînements et compétitions).

AUTORISATION D'INTERVENTION MÉDICALE

Je soussigné Mme, M., autorise le médecin-responsable à pratiquer ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avèrerait indispensable ainsi qu'à donner les soins nécessaires en cas d'urgence.

N° de sécurité sociale des parents :

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné Mme, M., autorise les dirigeants, éducateurs ou parents accompagnateurs à transporter mon enfant lors des entraînements ou des compétitions.

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné Mme, M., autorise le club à diffuser l'image de mon enfant sur les supports photos, vidéo ou internet en lien avec ses activités au sein de l'AS Bozel.

DÉCLARE

- Avoir pris connaissance des clauses administratives et financières
- Avoir informé mon (mes) enfant(s) des règles à respecter lors du séjour (voir règlement intérieur)
- Que toutes les informations sont exactes

DÉLÈGUE

Au cas où je ne pourrais venir chercher mon enfant,

Madame, Monsieur :adresse :

Tél. :Portable :

Fait à, le

COTISATION (cochez la case correspondant à votre enfant)

- | | |
|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> U6/U7 (né(e) en 2018 et 2017) | : 140 €uros |
| <input type="checkbox"/> U8/U9 (né(e) en 2016 et 2015) | : 140 €uros |
| <input type="checkbox"/> U10/U11 (né(e) en 2014 et 2013) | : 150 €uros |
| <input type="checkbox"/> U12/U13 (né(e) en 2012 et 2011) | : 150 €uros |
| <input type="checkbox"/> U14/U15 (né(e) en 2010 et 2009) | : 160 €uros |
| <input type="checkbox"/> U16/U17 (né(e) en 2008 et 2007) | : 160 €uros |
| <input type="checkbox"/> U18/U19/U20 (2006, 2005 et 2004) | : 180 €uros |
| <input type="checkbox"/> Séniors, Vétérans | : 180 €uros |

Famille
-30 €uros
pour le 2^{ème} enfant

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

JOUEUR LICENCIE À L'AS BOZEL

- ✓ Fiche de renseignement dument rempli
- ✓ Cotisation correspondant à votre choix
- ✓ Faire demande de licence en ligne et joindre les pièces demandées si nécessaire.

JOUEUR NON-LICENCIE À L'AS BOZEL

- ✓ Fiche de renseignement dument rempli
- ✓ Cotisation correspondant à votre choix
- ✓ Formulaire de demande de licence dument rempli
- ✓ Copie carte d'identité ou livret de famille
- ✓ Photo d'identité

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal :

(précédée de la mention "lu et approuvé")

LE REGLEMENT INTERIEUR

(Matches et Entraînements)

Respect d'autrui :

Le respect des autres, qu'il s'agisse de l'encadrement, du personnel municipal et des autres licenciés est un principe de base. Tout comportement jugé incompatible avec les séances de match ou d'entraînement sera motif de renvoi.

Alcool et tabac :

Alcool, tabac, substances illicites sont **strictement interdits**.

Argent de poche :

L'argent de poche est inutile dans nos séances. Il est donc naturellement interdit.

Téléphone portable :

Les téléphones portables seront autorisés, mais utilisables à des plages horaires définies par l'encadrement et les licenciés.

Marquage des vêtements :

Toutes les affaires personnelles du licencié doivent être marquées à son nom.

Pertes ou vols :

Le licencié est responsable de ses affaires personnelles. La détention d'objets de valeur est vivement déconseillée. Le Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Respect de l'emploi du temps et des activités.

Matériel et équipements :

Le matériel et les équipements mis à disposition du licencié doivent être utilisés avec soin.

Toute dégradation occasionnée sera à la charge des parents.

En cas de non-respect de ce règlement, votre enfant peut être exclu de la séance.

En date du :

Signature des parents :

Signature du licencié :